

CONGREGATION ANTEPREPARATOIRE
SUR LES VERTUS DU
VÉNÉRABLE PIERRE-JULIEN EYMARD

Il y aura cinquante ans le 1er août prochain que notre Vénérable Père, quittait la terre pour aller recevoir la récompense de ses travaux et la couronne de son éminente sainteté. Or ce cinquantenaire sera marqué par un progrès très important de la Cause de Béatification qui nous est si chère. En vous transmettant la nouvelle de cette faveur que le Ciel nous accorde comme un rayon de joie au milieu de tant de tristesses, il me semble bon de vous rappeler brièvement quel a été le développement de cette Cause, et quel chemin reste à parcourir pour que le Vénérable ait droit à l'honneur des autels: notre reconnaissance en sera d'autant plus vive envers Notre Seigneur; nous saurons mieux aussi combien il importe de continuer nos prières à cette grande intention.

Quand le Vénérable fut rappelé à Dieu, en 1868, il laissait comme gage de vie à la Société encore au berceau des Constitutions pleines de son esprit et l'exemple de ses admirables vertus, spécialement d'une foi incomparable en la présence du Christ vivant dans l'Hostie et d'un zèle de flamme pour la glorification de ce Maître adorable. Toutefois, bien que ses premiers fils fussent intimement persuadés de la sainteté du Fondateur,—comme en témoignent les documents écrits au lendemain même de sa mort et conservés dans nos archives,—on ne pensa pas à faire immédiatement les démarches préparatoires requises pour la présentation d'une Cause de Béatification en cour de Rome. Du reste, bientôt se déchaîna la terrible guerre de 1870, suivie de la Commune; et les pertes furent longues à réparer dans la petite famille adoratrice. Dix ans plus tard, en 1880, les décrets